



## SOMMAIRE

	Page
Hommage à la mémoire d'U Thant, troisième secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies .....	1267

**Président : M. Abdelaziz BOUTEFLIKA (Algérie).**

*Hommage à la mémoire d'U Thant, troisième secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies*

1. Le PRÉSIDENT : Je déclare ouverte la 2304<sup>e</sup> séance plénière de l'Assemblée générale organisée pour rendre un hommage solennel à la mémoire d'U Thant, troisième secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

2. En décidant d'honorer aujourd'hui la mémoire d'U Thant, l'Assemblée générale a voulu marquer son admiration et sa reconnaissance à celui qui, pendant 10 ans, a personnifié avec tant d'humilité mais aussi avec tant de dignité l'Organisation des Nations Unies.

3. Dans la lourde responsabilité qu'il a si longtemps assumée, au prix de sa santé physique et dans les conditions les plus éprouvantes, il a porté en lui les espoirs des peuples dans un monde plus juste et en même temps les déceptions de ceux qui imputaient à la faiblesse de nos institutions la persistance des conflits, des tensions et des incompréhensions qui continuaient à menacer la paix sur notre planète.

4. U Thant a rempli ses deux mandats de secrétaire général des Nations Unies au moment où notre organisation, encore harassée par les problèmes hérités de la seconde guerre mondiale, et dominée par les rivalités entre les grands, commençait à s'ouvrir aux jeunes nations anciennement dominées, et venant s'y intégrer l'une après l'autre aussitôt obtenue leur indépendance. Cette période a marqué sur la scène internationale de ces pays, que l'on a commencé à désigner par le vocable de tiers monde et dont la participation progressivement croissante et agissante a imprimé un cours nouveau à l'évolution de toute la situation internationale.

5. L'apparition de ce facteur devait imposer à l'Organisation des Nations Unies une adaptation rapide de ses méthodes et de ses structures en même temps qu'un réajustement de ses priorités et de la hiérarchie de ses préoccupations. Qui mieux qu'U Thant était qualifié pour présider à une telle transformation sans rupture avec le passé et avec une claire vision du futur sans frustrer les grands et sans désespérer les petits ? La métamorphose subie par notre organisation durant cette période s'est faite selon une évolution lente mais sûre qui, ne provoquant aucun heurt, n'a

pas toujours été perçue dans son ampleur ni dans toute sa profondeur. C'est incontestablement le mérite d'U Thant d'avoir contribué à ce passage pacifique d'un monde dans un autre monde où la communauté internationale s'est enrichie et agrandie de tous ces Etats nouvellement indépendants qui lui apportent à la fois leur jeunesse et leur enthousiasme et qui y introduisent aussi leurs exigences et leurs impatiences.

6. Fils du tiers monde, U Thant se sentait en communion avec les aspirations profondes qui bouillonnaient au sein de nos peuples et il était mieux placé que quiconque pour les percevoir, pour les comprendre, pour en apprécier l'importance et en mesurer la portée. Sa participation active à la lutte de libération du peuple birman et aux divers mouvements de solidarité des pays afro-asiatiques lui donnait un accès direct aux grands courants qui se dessinaient à travers les continents africain et asiatique et qui allaient modifier la carte politique de notre monde.

7. On ne m'en voudra certainement pas de souligner de manière toute particulière le rôle important joué par U Thant au moment où le peuple algérien était engagé dans sa guerre de libération, et alors qu'il représentait la Birmanie auprès de l'Organisation des Nations Unies. Désigné par le groupe afro-asiatique comme président de son comité spécial pour l'Algérie, il a su pendant quatre ans, de 1957 à 1961, témoigner un intérêt constant, inlassable, pour le développement de la lutte algérienne et il a manifesté une activité incessante pour aider à la compréhension du problème algérien, principalement au niveau des Nations Unies, et à la recherche d'une solution qui fasse droit aux revendications nationales du peuple algérien. Sa satisfaction a été d'accueillir en tant que secrétaire général la nouvelle République algérienne devenue Membre des Nations Unies en octobre 1962. Les amitiés qui se nouent en ce tels moments ne peuvent s'oublier et le peuple algérien gardera toujours fidèlement et affectueusement la mémoire d'U Thant en signe de reconnaissance et de gratitude.

8. Je ne veux pas retracer ici toute la vie d'U Thant et son action permanente et sage en faveur de la paix entre les nations, en faveur d'une meilleure compréhension entre les peuples. Placé au cœur même des contradictions de notre monde, soumis à des forces divergentes et sollicité par des exigences incompatibles, il a su préserver jusque dans les moments de crise les plus graves ce sens de l'humain qui a toujours caractérisé son attitude et sans lequel la mission de notre organisation perdrait la plénitude de sa signification.

9. En U Thant la communauté internationale a perdu un grand homme. Son dévouement à la cause de l'humanité restera pour tous un exemple et un réconfort. Dans le monde déchiré et angoissé qui est le nôtre, peut-être saurons-nous nous inspirer de cette

parole pleine de sagesse et de simplicité et qui résume en somme la philosophie de son action : "On nous a jetés", disait-il, "tous sur la même planète et nous devons apprendre à vivre ensemble quelle que soit la différence de nos tailles, de nos couleurs, de nos croyances et de nos convictions".

10. Sa noblesse naturelle incarnait l'humilité dite des humbles à la cause desquels il s'identifiait toujours. Il savait qu'il était un homme du tiers monde et ne tirait ni orgueil ni frustration d'une condition qu'il tentait de confondre, grâce à la loi du nombre, avec celle de tous les hommes. Aux yeux des générations futures, il restera le témoin vivant d'une époque difficile où quelques hommes tout de même ont, tout comme lui, revendiqué jusqu'au bout et dans les circonstances les plus adverses le privilège de se gouverner eux-mêmes.

11. L'histoire a déjà enregistré le nom d'U Thant parmi ces êtres si exceptionnels qui, grâce à ce qu'il est convenu de nommer le destin, pour tragique qu'il soit, ou le hasard pour heureux qu'il ait été, ont toujours imposé l'harmonie et l'équilibre, sinon comme une fatalité, du moins comme une exigence inéluctable. Son œuvre, qui se voulait à son image, sobre et discrète dans l'efficacité, a été tout simplement remarquable parce que, passé maître dans sa dévotion aux grandes causes, il nous donne aujourd'hui encore le sentiment de ne s'être consacré qu'aux grands sujets de l'histoire contemporaine. Est-il seulement aisé de cerner en quelques mots un personnage que l'on a toujours l'impression d'avoir connu, même si on n'a pas eu la chance de le rencontrer ? Il était si diversement doué et si naturellement fait pour la grandeur et une destinée qui sort de l'ordinaire ! Il était plus grand encore en refusant des honneurs particulièrement recherchés et sa destinée a été encore plus exceptionnelle parce que les morts conservent rarement des amis. U Thant, quant à lui, n'a laissé que des amis. Puisse-t-il reposer en paix dans la constance de notre amitié et de notre affection !

12. Je donne maintenant la parole à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

13. Le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** (*interprétation de l'anglais*) : U Thant a servi l'Organisation des Nations Unies avec dévouement pendant 10 ans en tant que troisième secrétaire général. Il s'est consacré sans réserve à l'Organisation et, lorsque le poids de la charge a commencé inévitablement à se faire sentir, il a été soutenu par son zèle, sa foi profonde, sa discipline spirituelle et sa détermination d'accomplir son devoir.

14. Ce n'est pas un secret que lorsqu'il a quitté l'Organisation, à la fin de 1971, U Thant était malade et à bout de forces. Pour la plus grande joie de tous ses amis, il a recouvré la santé, retrouvé ses forces et s'est alors consacré à ses mémoires. Puis, il a connu une rechute tragique. Cette fois, sa volonté et son optimisme inébranlable n'ont pas suffi. Il est mort le 25 novembre.

15. U Thant est devenu Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par intérim le 3 novembre 1961 pour la durée à courir du mandat de Dag Hammarskjöld, mort dans un accident d'avion six semaines auparavant. Il est entré en fonction alors que l'Orga-

nisation traversait une période de crise profonde sans précédent, particulièrement en raison des événements qui se déroulaient alors au Congo, maintenant connu sous le nom de Zaïre. De par ses fonctions, le Secrétaire général était au cœur de cette crise qui avait provoqué de graves dissensions et des divergences de vues entre les Etats Membres.

16. Le premier devoir d'U Thant a été d'essayer de concilier ces dissensions et ces divergences, de rétablir le calme et l'harmonie dans une atmosphère houleuse de controverse qui régnait depuis un an et de lancer l'Organisation sur une voie où elle pourrait garder sa pertinence et son utilité dans les conditions nouvelles des années 60. En une période troublée de changement c'était une gageure.

17. Les événements au Congo devaient être sa préoccupation majeure pendant deux ans encore. Au cours de l'automne 1962, la crise des missiles à Cuba présentait la menace la plus dangereuse d'affrontement des puissances nucléaires que le monde ait jamais connue. U Thant a joué un rôle crucial dans la solution de cette crise particulièrement dangereuse. Au début de 1964, les Nations Unies ont dû contribuer à maintenir la paix à Chypre qui, comme aujourd'hui, était une île déchirée par la violence et la discorde. En 1965, alors qu'une guerre réelle éclatait entre l'Inde et le Pakistan, U Thant s'est rendu dans le sous-continent pour y négocier un cessez-le-feu. A peu près à la même époque, la tragédie du Viet Nam, à laquelle les Nations Unies n'ont jamais été directement mêlées, commençait à prendre des proportions historiques. U Thant a fait un effort personnel, pendant très longtemps, pour contribuer à mettre un terme à la tragédie du Viet Nam. En 1967, la guerre reprenait au Moyen-Orient. Au début de 1971, les nuages de la guerre assombrissaient de nouveau l'horizon du sous-continent sud-asiatique et cette situation était au premier plan des préoccupations d'U Thant au cours de ses derniers mois en tant que secrétaire général.

18. Dans tous ces événements, la personnalité sereine et résolue d'U Thant a été un facteur important. Il était d'un abord si simple, si apparemment tranquille et si indifférent à la popularité, que son efficacité en période de crise a souvent eu tendance à être minimisée ou même oubliée. Il n'a jamais eu peur de dire ce qu'il pensait sur des questions difficiles, et de poursuivre, sans crainte ni obséquiosité, la voie qu'il croyait bonne. Que la communauté des nations n'ait pas seulement accepté cela mais qu'elle l'ait élu à l'unanimité pour un nouveau mandat, est l'hommage le plus grand qui puisse être rendu à son intégrité et à son caractère.

19. Personne ne saura jamais la lutte intérieure intense que la discipline et la foi profonde d'U Thant dissimulaient aux regards du public. On lui a parfois reproché même son calme. Ses médecins, dont il ne parlait guère, connaissent une autre histoire : l'histoire d'un homme bon et austère, faisant de son mieux pour s'acquitter des tâches les plus difficiles du monde et supportant seul une fatigue et une frustration extrêmes.

20. U Thant ne s'est jamais permis de se plaindre des difficultés de ses fonctions. Mais à la fin de ses 10 années, en septembre 1971, il s'est permis d'en parler à l'Association des correspondants accrédités auprès des Nations Unies. Je citerai seulement deux passages qui décrivent bien la façon dont il concevait

les problèmes et les frustrations redoutables des fonctions de secrétaire général :

“Aucun Secrétaire général ne peut se permettre d'oublier le sens de ses obligations à l'égard de la communauté humaine au sens le plus large : obligations de faire l'impossible pour traduire dans la réalité les principes et les buts de la Charte et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer la situation générale de la communauté des nations.

“L'autre qualité que le Secrétaire général ne peut pas se permettre de perdre est un sens pressant du réalisme politique<sup>2</sup>.”

21. Dans la même déclaration, il décrivait la façon dont il concevait son rôle comme suit :

“Il n'est jamais facile de s'acquitter des tâches de Secrétaire général, mais cela ne doit pas vous détourner de l'immense privilège de pouvoir essayer de le faire. A mon avis, de tous les postes politiques mondiaux, c'est le plus varié, le plus intéressant et celui qui offre les plus grands défis. D'une certaine façon, le Secrétaire général a de la chance, car il peut examiner les problèmes de la paix et de la guerre, les problèmes du présent et de l'avenir de l'humanité, d'un point de vue qui est et qui, par nature, doit être, indépendant de toute considération d'ordre national. L'impartialité, la vérité objective et de principe sont ses armes les plus fortes. Il est et il doit être à la fois un homme réaliste et un homme empreint d'idéalisme et d'espoir, l'esprit plus absorbé par le désir d'un avenir meilleur que par les fléaux du passé.”

22. Comme cela est le cas pour quiconque occupe un poste en vue dans la vie publique, la réputation d'U Thant a connu toutes sortes de vicissitudes. Il faudra attendre longtemps pour connaître tous les faits et pour apprécier toutes ses réalisations.

23. En dehors des pressions considérables inhérentes à l'aspect politique de son rôle, U Thant s'intéressait passionnément aux travaux de notre organisation sur le plan du développement économique et des questions humanitaires. Pendant son mandat de secrétaire général, cet aspect des activités des Nations Unies a pris une ampleur et une orientation dépassant de loin les espérances des fondateurs des Nations Unies. U Thant n'a cessé de soutenir cette orientation et de prévenir la communauté internationale que des dangers l'attendaient si elle ne réussissait pas, de toute urgence, à établir une coopération globale sur les problèmes économiques et sociaux. Ses avertissements sont plus d'actualité que jamais.

24. U Thant était, avant tout, un homme humain, doué d'un respect passionné pour la dignité de l'homme et pour la valeur de l'individu, dans un monde de plus en plus complexe et nombreux. Son intégrité et son courage, il les puisait dans une foi bouddhiste ferme, dans une confiance inébranlable dans l'humanité et dans le sentiment de la nécessité d'améliorer la qualité de la vie pour tous les hommes. Nous nous souvenons de lui pour ses réussites et pour les difficultés qu'il a rencontrées en présidant l'Organisation pendant 10 années tumultueuses. Nous nous souvenons aussi de lui comme d'un homme sage, intègre et courageux, qui s'est donné sans réserve au service des Nations Unies pour la cause de la paix, de la justice et du progrès dans le monde.

25. Le PRÉSIDENT : Je donne la parole à M. Carlos Romulo, président de la quatrième session de l'Assemblée générale.

26. M. ROMULO (Philippines), président de la quatrième session de l'Assemblée générale [*interprétation de l'anglais*] : C'est à plusieurs titres que je viens rendre hommage à U Thant.

27. Premièrement, en tant que ministre des affaires étrangères des Philippines, représentant un pays qui a toujours maintenu les relations les plus amicales avec le pays natal d'U Thant, la Birmanie, et un peuple qui a la plus haute considération pour le premier secrétaire général asiatique des Nations Unies.

28. Deuxièmement, en tant qu'ancien président de l'Assemblée générale, à laquelle U Thant représentait son pays avec une grande distinction avant de devenir secrétaire général des Nations Unies, poste qu'il a assumé avec la même distinction et le même dévouement.

29. Troisièmement, en tant que signataire, au nom des Philippines, de la Charte des Nations Unies à San Francisco, à l'application de laquelle U Thant a consacré les meilleures années de sa vie.

30. J'ai aussi le très grand honneur, en cette occasion solennelle, de parler au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui est composée de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour, et de la Thaïlande et qui groupe 250 millions de personnes.

31. De fait, U Thant est un don que l'Asie a fait au monde. Le mandat sans précédent d'U Thant, qui a été secrétaire général pendant toute une décennie, a coïncidé avec des années de crise pour les Nations Unies, alors que l'Organisation était au bord de la faillite et que les superpuissances allaient s'engager dans un conflit au sujet de Cuba, conflit qu'elles n'ont évité qu'à grand-peine et grâce aux bons offices d'U Thant.

32. C'était également des années de gloire, alors que 29 Etats accédaient à l'indépendance et occupaient leur place légitime dans l'Organisation, permettant à celle-ci de s'approcher de son but d'universalité. Le rétablissement des droits légitimes d'un grand et ancien Etat, la Chine, a été un point saillant dans ce processus historique. Cela s'est passé en 1971, au cours de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale; c'était une consécration, à la veille de la retraite d'U Thant lorsqu'il a quitté ce poste élevé.

33. Sous une autre optique également, le mandat d'U Thant a couvert aussi des années pleines de créativité, pendant lesquelles la coopération internationale pour le développement s'est largement étendue et des initiatives remarquables ont été prises dans des domaines importants et nouveaux des activités des Nations Unies, telles que la planification démographique, l'amélioration de l'environnement humain et le nouveau droit de la mer. Avec le commencement de la détente entre les superpuissances, un sens élevé de l'interdépendance s'est manifesté sous la forme d'une recherche plus vigoureuse et plus concertée des solutions globales à des problèmes globaux.

34. En mai 1969, U Thant a solennellement averti les Membres des Nations Unies qu'ils n'avaient peut-être plus que 10 ans pour surmonter leurs anciennes

querelles et s'engager dans une association universelle pour résoudre les problèmes universels, faute de quoi ces derniers atteindraient des proportions telles qu'ils échapperaient à leur contrôle. Encouragés par cet appel solennel, ils ont commencé à déployer de sérieux efforts afin d'empêcher la concrétisation de cet avertissement apocalyptique.

35. Lundi dernier, le 25 novembre, trois ans à peine après qu'il se fut déchargé de ce lourd fardeau qu'est "la tâche la plus impossible au monde", U Thant, ce conciliateur consommé, cet architecte, patient et infatigable de la paix, ce praticien sans pareil de la diplomatie tranquille, est mort aussi discrètement qu'il a vécu. Il est donc on ne peut plus légitime qu'il soit honoré par les Nations Unies, qu'il a servies si fidèlement et si bien.

36. C'est évidemment en tant que secrétaire général qu'il s'est illustré avec l'éclat le plus vif. Dans la limite des forces dont peut disposer un homme, il a maintenu les Nations Unies intactes et leur a permis de continuer leur œuvre à un moment où elles se trouvaient devant un danger réel d'effondrement. On peut apprécier la valeur incalculable de ce qu'il a fait, simplement en imaginant ce que serait le monde aujourd'hui sans les Nations Unies.

37. Mais on se souviendra d'U Thant pour d'autres raisons. C'était un homme plein de bonté et qui a laissé le monde meilleur qu'il ne l'avait trouvé. Cela seul est une épitaphe que peu méritent et dont beaucoup seraient fiers.

38. Il était extrêmement modeste. Lors d'une visite dans mon pays, les Philippines, il avait été invité à prendre la parole à une séance conjointe du Congrès philippin. Il hésitait à accepter l'invitation, disant qu'il ne méritait pas un si grand honneur. Lorsque, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, je l'avais invité à accepter un nouveau mandat de secrétaire général, il avait répondu modestement, mais sincèrement, qu'il était temps pour lui de céder la place à un digne successeur. Il incarnait l'humilité qui était chez lui innée, réelle et incontestable.

39. Il pouvait s'exprimer carrément à certains moments lorsqu'il y avait des motifs véritables à son indignation. Lors d'une conférence de presse, en Finlande, au cours de l'été 1952, il avait décrit Moïse Tshombe et sa cohorte au Congo comme "un groupe de clowns" qui ne méritaient pas qu'on leur accorde une attention sérieuse. Un de ses collaborateurs, craignant qu'U Thant ne soit mal compris et critiqué pour cette remarque, lui avait suggéré d'en atténuer la portée ou de dire qu'il s'agissait d'une citation erronée. U Thant est resté inflexible et a refusé de modifier ce qu'il avait dit. Son sens de l'honnêteté qui n'admettait pas la compromission et son intégrité ne lui permettaient pas de désavouer ce qu'il estimait être juste.

40. Penseur et érudit, U Thant a commencé en Birmanie, comme professeur dans une petite communauté. Par une coïncidence symbolique, son projet favori, celui d'une université des Nations Unies, est maintenant sur le point de devenir opérationnel à l'instant même où il s'éteint. Cette université unique enseignera les principes pour lesquels U Thant a vécu et pour lesquels il est mort. Les idéaux qu'il incarnait

comme secrétaire général seront enseignés au monde entier.

41. L'esprit d'U Thant trouvera dans cette université des Nations Unies dont il a été le fondateur une réincarnation adéquate, tandis que son sens de l'apostolat pour la paix, le progrès et la justice prendra là une nouvelle dimension grâce à la jeunesse d'aujourd'hui qui forgera le monde de demain.

42. Tel est le legs d'U Thant — son dernier legs — celui de la confiance dans le présent et de l'espoir pour l'avenir.

43. Le PRÉSIDENT : Je donne la parole à Mme Angie Brooks-Randolph, présidente de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale.

44. Mme BROOKS-RANDOLPH (Libéria), [Présidente de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale] (*interprétation de l'anglais*) : Nous sommes réunis ici aujourd'hui afin de rendre hommage à la mémoire d'un des plus grands hommes de notre époque. Ce faisant, je dois exprimer la profonde douleur que je ressens à la suite de la disparition d'U Thant, notre ami, notre collègue et notre frère, le Birman lettré, ancien représentant permanent de la Birmanie auprès des Nations Unies et ancien secrétaire général des Nations Unies.

45. Du haut de cette tribune, on a déjà beaucoup loué son œuvre et ses qualités personnelles; mais du grand souci qui a été le sien et des efforts qu'il a accomplis sa vie durant pour le bien-être de la famille humaine, il reste encore beaucoup à dire.

46. U Thant a été le champion de la paix et de la compréhension internationale, le défenseur des faibles et des pauvres de cette terre. En même temps, il a traité tout le monde avec courtoisie et respect.

47. En sa qualité de secrétaire général des Nations Unies, U Thant a fait preuve d'un esprit de combattant sans peur au nom de la justice. On conviendra que, dans la plupart des cas, son raisonnement sur les problèmes qui accablaient les Nations Unies, a été solide et son esprit d'une grande pénétration, ses déclarations allant au cœur des questions auxquelles il s'attaquait.

48. Les paroles qu'il a prononcées en tant que secrétaire général des Nations Unies pendant une décennie sont ineffaçables. Des Nations Unies elles-mêmes, il a dit :

"Les Nations Unies ne peuvent être que ce que les Etats Membres choisiront d'en faire... Dans l'accomplissement de leur fonction politique, c'est un espoir faible et inadéquat, mais c'est encore le meilleur espoir que nous ayons de sortir de notre intolérable et dangereuse jungle thermonucléaire et de créer le début d'une communauté internationale civilisée."

J'aimerais ajouter que les Nations Unies sont le seul dispositif international qui soit capable d'édifier la paix.

49. Je ne peux pas oublier non plus qu'U Thant avait une conception extrêmement ferme des droits de l'homme. Il disait :

"Au sens véritable, la promotion et la protection des droits de l'homme constituent l'essence même des Nations Unies en tant qu'organisation internationale et intergouvernementale, auxquelles elles

donnent la signification la plus profonde. Car, en dernière analyse, la reconnaissance de la dignité et de la valeur de la personne humaine, pour reprendre les termes de la Charte, est le symbole de toutes les autres activités et de tous les autres buts qui ont été confiés à l'Organisation mondiale et qu'elle poursuit : la paix, la protection des générations futures du fléau de la guerre, la promotion du progrès social et l'instauration de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. L'établissement des droits de l'homme est le fondement sur lequel repose la structure politique de la liberté de l'homme; la réalisation de la liberté de l'homme engendre le progrès social; celle de la liberté économique engendre la volonté ainsi que l'aptitude au progrès économique et social; la réalisation du progrès économique et social fournit la base d'une paix véritable."

Je n'ai encore jamais vu une interprétation plus valable des dispositions de la Charte en ce qui concerne les droits de l'homme que celle donnée par U Thant.

50. Je me souviens également de l'intérêt profond qu'U Thant portait à ce qu'il appelait les trois dimensions ou les trois D — désarmement, décolonisation et développement — lorsqu'il parlait de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. S'agissant du développement, son souci était de constater que les deux tiers de la population du globe vivaient dans des pays classés comme sous-développés, où des maladies que l'on aurait pu prévenir tuaient des centaines de milliers de personnes chaque année et en rendaient infirmes des centaines de millions; où la famine qui guettait au coin de la rue cherchait à s'emparer de milliers de vies humaines; où les inondations et la sécheresse alternaient, où les ressources demeuraient inutilisées sous la surface de la terre faute de moyens ou de ressources financières pour les exploiter.

51. Nous étions d'accord sur le fait que la réponse à ce dilemme était le développement : l'utilisation des ressources intellectuelles, des travailleurs manuels, des richesses minérales, des ressources financières et de tout ce qui contribue à édifier une économie moderne, éléments existants mais non utilisés de façon rationnelle. Il appartient donc, disait-il, aux Nations Unies de favoriser ce processus en aidant les pays en voie de développement à organiser leurs propres efforts et à canaliser l'assistance extérieure de façon qu'elle profite au mieux aux pays qui en ont le plus besoin.

52. Est-il nécessaire de demander qui pourrait oublier l'intérêt qu'U Thant portait à la jeunesse du monde ? Il était convaincu que, dans notre quête de la paix, sa voix devait être entendue. C'est pendant son mandat que la première Assemblée de la jeunesse s'est tenue, en 1970, ici, au Siège des Nations Unies, jeunesse qui s'est adressée au monde du haut de cette tribune et a exprimé ses sentiments quant aux questions brûlantes de l'époque. C'était lui également qui avait souhaité la création d'une université des Nations Unies. On peut dire d'U Thant qu'il a laissé derrière lui des empreintes sur le sable du temps.

53. Je saisis cette occasion pour vous rappeler certaines des pensées et des actions d'U Thant, car ces pensées sont aussi valables aujourd'hui que lorsqu'il les exprimait. Elles ont toujours la même vérité.

54. Le mandat d'U Thant en qualité de secrétaire général des Nations Unies ne pouvait être considéré comme un mandat facile, car ce serviteur de la paix était entré en fonction en un moment où les grandes puissances étaient très divisées. La coopération qui régnait entre les grandes puissances lors de la création des Nations Unies, situation qu'avaient connue les précédents secrétaires généraux, n'existait plus et U Thant en était parfaitement conscient. Le climat de division amoindrissait l'efficacité des Nations Unies. Cependant, U Thant, grâce à son talent remarquable, avait réussi à mettre un terme à la tension qui menaçait l'existence même des Nations Unies.

55. Certains d'entre nous se souviendront de la situation concernant le paiement des quotes-parts et de ses répercussions sur les Nations Unies. Le rôle du secrétaire général lui-même semblait devoir être remis en question, mais, avec tact et adresse, U Thant avait su s'acquitter de ses obligations. Nous n'oublions jamais le rôle qu'il a joué en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix. Bien que la question du maintien de la paix ne soit toujours pas résolue, il a permis aux Nations Unies, grâce à sa compétence, de ne pas sombrer tout en travaillant à ramener l'harmonie entre les grandes puissances.

56. A l'issue de son mandat de secrétaire général, U Thant a poursuivi ses efforts au service de la paix. Non seulement il avait entrepris la rédaction d'un ouvrage dans lequel il faisait part de son expérience dans les relations internationales, mais il avait également participé à différents programmes visant à favoriser la cause de la paix.

57. Dans mes contacts avec lui, notamment en tant que présidente de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale, j'ai pu constater à quel point U Thant était un homme religieux, à quel point il croyait aux vertus de la méditation; il y apportait la même ferveur que dans la poursuite des objectifs fondamentaux des Nations Unies.

58. En ce qui me concerne, cela a été un honneur et un plaisir de travailler avec U Thant. Je le respectais pour sa sincérité, son dévouement et son intégrité. Il est mort, mais il restera présent aussi longtemps qu'une tâche restera à accomplir dans l'amélioration des relations humaines, tant au plan des nations qu'au plan des individus. En notre qualité de représentants, nous devons nous consacrer davantage encore aux idéaux et aux objectifs de paix, de compréhension et de bien-être de l'humanité qui étaient les siens.

59. A Mme Thant et aux autres membres de la famille en deuil, nous voudrions dire : votre cher disparu s'en est allé vers l'au-delà d'où aucun voyageur n'est jamais revenu, mais que la grande contribution qu'il a apportée à l'humanité tout entière soit pour vous un apaisement. Le Gouvernement et le peuple du Libéria ainsi que la délégation de mon pays auprès des Nations Unies s'associent aux paroles que j'ai prononcées.

60. Le PRÉSIDENT : Je donne maintenant la parole à M. Leopoldo Benites, président de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale.

61. M. BENITES (Equateur), président de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale [*interprétation de l'espagnol*] : Dans la plus belle élogie écrite en langue castillane, le poète espagnol Jorge Manrique

disait que nos vies sont comme des fleuves qui viennent mourir dans la mer.

62. Si nos vies sont comme des fleuves qui coulent vers la mort, il est important de savoir quel lit fécond, quels ferments elles ont laissés le long de leurs rives, quelles terres arides elles ont vivifiées par leurs eaux claires, quelles semences de vie elles ont fait éclore et quelle somme de beauté de ciel, de forêts et de nuages elles ont reflétée dans leur cours jamais achevé sur cette terre.

63. Dans les derniers jours d'U Thant et après sa mort, j'ai beaucoup médité, réfléchissant à tout ce qu'il a légué de son voyage sur cette terre. Après de longues années d'une amitié chaleureuse et d'une grande compréhension, je dirai que le trait essentiel de la personnalité d'U Thant était la sérénité. C'était l'expression d'une certaine attitude à l'égard de l'homme et du monde. Pour un bouddhiste comme lui, l'homme et le monde, loin de constituer une dualité, représentaient à ses yeux une profonde unité au sein de Dieu.

64. J'ai connu U Thant à une époque d'angoisse et de tourmente, en 1961, alors que les fondations de notre organisation étaient vacillantes. A cette époque, j'avais l'honneur de représenter l'Equateur au Conseil de sécurité. Et, à ce titre, j'avais dit un dernier adieu à Dag Hammarskjöld qui s'en était allé pour un voyage dont on ne revient pas. A ce titre également m'échut l'honneur de participer, au nom de mon pays, à l'élection d'un professeur birman alors peu connu : U Thant. Il était apparu comme un candidat de transition entre les conceptions unitaires et pluralistes divisant les grandes puissances sur les fonctions de secrétaire général. U Thant, accepté en tant que solution de compromis au cours d'une élection provisoire, devait rester 10 ans dans le poste de secrétaire général des Nations Unies. Il a été confirmé dans son poste en 1962 et réélu en 1966.

65. Son élection se situait en un moment qui ne pouvait être plus difficile, ni plus dramatique. A cette époque, l'ombre de la nuit et de la mort planait sur le Congo. La tension de la guerre froide dominait les Nations Unies et tous les efforts de Dag Hammarskjöld en faveur de la paix avaient sombré dans le mystère avec sa mort.

66. Dans l'exercice de ses fonctions, Dag Hammarskjöld avait été un exemple magnifique de la culture occidentale la plus raffinée. Il joignait à la conception presque messianique de sa mission de paix sur terre une interprétation autocritique des droits limités que la Charte octroie au secrétaire général. C'était un mystique dans sa mission de paix sans doute simplement parce que c'était un mystique qui lisait saint Jean de la Croix, qui aimait à traduire la philosophie de Martin Buber et qui était amateur d'art abstrait dont il goûtait les formes, les couleurs et peut-être aussi une certaine condensation artistique de l'espace et du temps.

67. U Thant, en revanche, était l'expression la plus pure de l'universalité de l'esprit oriental uni à la culture occidentale. C'est pourquoi il savait non seulement penser avec précision, mais aussi méditer en profondeur. Penser est un exercice logique d'ordre. Méditer peut être une voie mystique comme cela peut être une opération d'introspection, c'est-à-dire que

l'être peut s'absorber en soi ou peut regarder vers l'extérieur et essayer de se fondre dans le monde, de voir l'homme en tant que partie du monde. U Thant, bouddhiste, savait que la méditation est la voie de la perfection — tant par catharsis que par réalisation de soi-même — et c'est pourquoi il consacrait tous les jours au moins 15 minutes à la méditation. C'est ce qui explique le trait essentiel de sa personnalité dont j'ai parlé tout à l'heure : sa sérénité créatrice, son dévouement total à la paix et son amabilité sans fin, qui le faisaient traiter de la même façon les grands et les petits, sans l'ombre de tyrannie bureaucratique.

68. Quand je conversais avec lui ou l'entendais de cette tribune, je pensais toujours que ce qui donnait une empreinte personnelle à son action politique, c'est qu'il n'essayait pas d'imposer des normes ou des lois. Il avait la conviction humble mais extrêmement positive d'être le serviteur de l'Organisation et d'avoir des devoirs établis par les normes éthiques consacrées dans le préambule et les buts et les principes de la Charte. Cette attitude humble et énergique, sereine et courageuse, a été à l'origine de son habileté à rester calme et alerte au milieu des nombreuses tempêtes menaçant l'existence même de l'homme sur terre.

69. La décennie d'U Thant, de 1961 à 1971, a été marquée par des événements tragiques. A la situation violente du Congo devait peu à peu succéder une évolution pacifique qui a donné des fruits admirables dans ce grand pays qu'est le Zaïre aujourd'hui. La guerre froide qui, au début de cette décennie, était presque brutale, avait commencé à évoluer vers la voie de la détente lorsque U Thant s'est retiré. L'année 1962 a connu la crise des Caraïbes, qui a vu le monde au bord de l'hécatombe nucléaire. Et, au cours de la même année, les essais nucléaires dans l'atmosphère devaient atteindre un niveau terrifiant, qui a conduit à la signature du Traité d'interdiction de 1963 et, plus tard, au Traité sur la non-prolifération. Le conflit religieux qui avait commencé au Viet Nam en 1963 s'était transformé en conflit armé qu'U Thant avait condamné dès 1965 et qu'il condamnait de nouveau en 1968, quand les bombardements du Nord s'amplifièrent. Il a aussi dû faire face, avec beaucoup de courage pour défendre ses principes, au problème tragique du Moyen-Orient, en 1967, et il a fait des efforts patients mais encore vains à l'époque où il s'est retiré pour régler cette situation qui demeure tendue aujourd'hui.

70. Tel était le monde tourmenté auquel U Thant faisait face avec une constance sereine et une diplomatie persuasive. Je voudrais vous rappeler, enfin, que la décennie d'U Thant était celle de la décolonisation, qui avait commencé en 1960, avec l'admission à l'ONU de 16 Etats africains et avait été confirmée en décembre de la même année par la résolution 1514 (XV). U Thant voyait clairement que les deux mondes qui étaient jusque là aux prises — l'Orient et l'Occident, dans le sens des méridiens — avaient été supplantés par un autre monde divisé dans le sens des parallèles entre le Nord et le Sud, entre la richesse du Nord et la pauvreté désespérée du Sud.

71. Penser clairement et méditer profondément. Consacrer tout son être à la paix et à l'amour de l'humanité. Faire rayonner sa bonté et travailler avec une humilité sereine mais avec une persévérance courageuse. Voilà

l'exemple que nous a légué U Thant avec son passage sur la terre.

72. Il est possible que pour U Thant, un bouddhiste, le monde ait été une illusion douloureuse, comme l'a découvert sous son figuier le prince Siddharta Gautama, avant de devenir Bouddha, et qu'une vie de bonté, de paix et de justice l'ait conduit à la libération finale. En tant qu'ami, l'ayant aimé et compris, je voudrais que, selon ses croyances, le fleuve de la vie, lorsqu'il atteindra la mer, se fonde en un immense océan sans fin. Mais ce qu'il a laissé sur terre en trésors de bonté et de compréhension, de lutte pour la paix et la justice à ses hautes fonctions de secrétaire général, constitue une œuvre impérissable que recueillera l'humanité reconnaissante.

73. Le PRÉSIDENT : Je donne la parole à M. Téléphore Yaguibou, représentant de la Haute-Volta, au nom des États africains.

74. M. YAGUIBOU (Haute-Volta) : "Pleure doucement le mort, car il a trouvé le repos". C'est par cet accent de sérénité et de dignité que nous enseignent les Ecritures que nous, fils d'Afrique, voudrions faire entendre en silence notre voix en cette circonstance de deuil qui, soudain, frappe notre organisation.

75. Il est des instants où les mots ne traduisent pas assez la dimension des sentiments qui nous animent. Est-il besoin de dire que c'est en pareille circonstance que se révèlent les insuffisances de la condition humaine.

76. Mais qui était U Thant, celui à qui nous rendons aujourd'hui un dernier hommage ? Né à Pantanaw, en Birmanie, il y a 65 ans, il s'est distingué, avant d'embrasser la carrière diplomatique, par ses remarquables qualités humaines et intellectuelles, ce qui le destinait tout particulièrement à des fonctions administratives, politiques et diplomatiques dans son pays. En effet, il exerçait les fonctions de professeur principal à l'école secondaire nationale de Pantanaw, dont il avait été nommé directeur en 1931 après avoir été reçu premier au concours de professorat de second degré. Par la suite, entre 1942 et 1948, on l'a vu animer la presse parlée et écrite dans son pays.

77. Sa vie politique a commencé en 1955 quand il a été nommé secrétaire exécutif du Conseil économique et social birman. Sur le plan diplomatique, l'ombre d'U Thant n'a cessé de planer pendant longtemps sur les questions du Sud-Est asiatique et du tiers monde, enseignant aux uns la sagesse et la fermeté, aux autres le réalisme, la patience et la tolérance. Ainsi, il a assisté le Premier Ministre de son pays à Colombo, à Sri Lanka, à Bogor, en Indonésie, à Bandoung, à la Conférence des nations afro-asiatiques en 1955 et à la première Conférence des pays non alignés à Belgrade, en 1961. La même année, il était nommé président de la Commission de conciliation des Nations Unies pour le Zaïre, ex-Congo belge. A ce titre, il a su contribuer pleinement à l'établissement de la paix dans cette partie de notre continent.

78. Le 3 novembre 1961, il était nommé secrétaire général de notre organisation, au lendemain des jours où l'Afrique et l'Asie s'éveillaient à la vie internationale, à un moment où le monde tout entier avait les yeux tournés vers une Afrique en proie aux mutations politiques les plus diverses et les plus angoissantes.

79. Est-il besoin de dire que celui dont nous saluons aujourd'hui la mémoire avec toute la solennité, tout le recueillement, toute la sérénité voulus, était et reste à nos yeux non seulement un universaliste de haute classe, mais aussi et surtout un défenseur inlassable des petites nations en général et de l'Afrique en particulier. Universaliste il était, car tout au long des 10 années qu'il a passées au service de notre organisation, il a mis dans sa vie de tous les instants, avec une foi quasi religieuse, les objectifs et principes de notre Charte. U Thant était omniprésent sur la scène internationale toute les fois que l'avenir de la communauté humaine était menacé sur le plan tant social que politique et qu'économique.

80. Si ce grand homme représente pour le tiers monde un modèle, il est aux yeux de l'Afrique l'illustration impérissable de nos aspirations fondamentales. Nous l'avons vu à nos côtés, dans nos salles de concertations sur le destin de l'Afrique. C'est pourquoi l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, avait adopté en 1970 la motion suivante :

"Ayant entendu l'allocution de Son Excellence U Thant, secrétaire général des Nations Unies, prononcée au cours de la séance solennelle d'ouverture,

"Décide de voter une motion spéciale de remerciements et de gratitude à l'adresse de Son Excellence U Thant pour ses efforts louables, sa parfaite compréhension des problèmes du continent africain et des préoccupations de ses peuples et de ses dirigeants et pour sa très grande contribution à la réalisation des objectifs similaires de l'ONU et de l'OUA, en faveur de la liberté et du progrès en Afrique ainsi qu'en faveur de la paix et de la sécurité internationales."

81. Dans le cadre de l'événement qui nous réunit ce jour, cette déclaration de nos chefs d'Etat et de gouvernement prend toute la résonance d'un acte de foi; foi en celui qui, toute sa vie durant, n'a cessé de tourner le regard vers la liberté, la justice, le bonheur et la paix entre les peuples.

82. Le PRÉSIDENT : J'invite maintenant M. Zénon Rossides, représentant de Chypre à prendre la parole au nom du groupe des Etats asiatiques.

83. M. ROSSIDES (Chypre) [*interprétation de l'anglais*] : C'est avec une tristesse profonde que je monte à cette tribune, en cette occasion solennelle, pour rendre hommage, au nom du groupe asiatique, à notre ancien secrétaire général, U Thant, que nous aimions tant. Fils de l'Asie, doué de toutes les qualités morales et intellectuelles d'une grandeur exceptionnelle, il fut à la fois un érudit, un penseur, un philosophe et un diplomate de la plus grande valeur.

84. U Thant, en consacrant inlassablement sa vie à la cause de l'humanité grâce aux Nations Unies, a offert un exemple incomparable de dévouement à la Charte des Nations Unies et aux idéaux les plus nobles et les plus élevés de l'homme. Tous les actes d'U Thant ont porté la marque de son intégrité intellectuelle, de son jugement objectif et équilibré et de sa sagacité politique. On a dit que le Secrétaire général était l'homme à qui incombait la plus grande responsabilité, bien que son pouvoir soit le plus limité. Cela est vrai si l'on songe à la puissance matérielle. Mais U Thant possé-

avait le pouvoir de sa grande autorité morale qui a marqué d'un éclat tout particulier l'autorité inhérente à l'Organisation et à sa Charte.

85. Comme U Thant le faisait souvent remarquer, le progrès intellectuel de l'homme dans ses réalisations les plus remarquables sur le plan de la science et de la technique relève du domaine de l'occident, mais les grandes réalisations dans le domaine spirituel et dans l'expression des qualités de l'homme sur le plan de l'âme relèvent de la pensée orientale. Et, en vérité, l'Asie a été le moule et l'origine des cinq religions principales : le bouddhisme, l'hindouisme, le judaïsme, le christianisme et l'islamisme. Toutes ces religions nous sont venues de l'Orient.

86. U Thant a été profondément influencé par sa foi et sa philosophie bouddhiste. Un principe fondamental du bouddhisme est d'apporter la paix et l'harmonie au monde. U Thant adhéraient strictement à ce principe, qu'il évoquait souvent en citant l'objectif pertinent de la Charte des Nations Unies, celui qui veut que l'Organisation soit "un centre où s'harmonisent les efforts des nations...". Le bouddhisme, exempt de tout fanatisme et de dogme, avait donné à U Thant cette tolérance, ce calme et cette sérénité qui lui étaient propres et cette profondeur de sentiments qui lui permettait d'éviter le mal — même de penser au mal. Il ne craignait jamais de parler haut et clair des problèmes moraux et n'aurait su rester neutre lorsqu'il s'agissait de trancher entre le bien et le mal.

87. Une autre de ses grandes qualités était la compassion, une compassion qu'il étendait à toute l'humanité, qui était pour lui une qualité morale universelle ouvrant la voie vers une conception politique plus large de collaboration globale et internationale entre tous les hommes, collaboration si nécessaire dans notre monde d'interdépendance actuel.

88. La raison primordiale qui avait motivé son intervention au Biafra était l'aspect humanitaire de la famine résultant de la situation. Par la suite, cependant, il avait apporté le soutien constructif des Nations Unies pour réaliser l'unité du Nigéria et faire cesser la sécession du Biafra, ce qui a eu des conséquences salutaires.

89. Au cours d'une période historique hérissée de problèmes internationaux spectaculaires et difficiles à régler, il a réussi à guider l'Organisation efficacement à travers les crises qui se succédaient, en restant fidèle aux principes de la Charte et en consacrant tout son talent diplomatique à la réalisation des promesses qu'elle contient. Au moment décisif de la crise du Congo, U Thant a agi avec courage et résolution en utilisant la Force des Nations Unies pour protéger l'intégrité territoriale du Congo, qui était sérieusement menacée à cette époque par les machinations sécessionnistes du Katanga. En conséquence, le Zaïre est maintenant une nation saine marchant vers le progrès.

90. Par la suite, en 1962, lors d'une des crises les plus graves, lorsque les deux superpuissances étaient au bord même de l'affrontement au sujet de Cuba, U Thant a fait preuve de ses brillantes qualités de diplomate et de sa fermeté dans l'exercice opportun de ses bons offices en faisant des propositions constructives, des propositions de compromis, en lançant de vigoureux appels aux deux parties pour qu'elles acceptent un compromis, au moment crucial.

Il n'est que juste à ce propos de ne pas oublier de mentionner que sa position a été facilitée et rendue possible par l'action décisive des nations non alignées et du tiers monde. Au plus fort de la crise, alors que le Conseil de sécurité ne pouvait prendre aucune mesure, les non alignés, au cours d'une réunion qui s'était poursuivie tard dans la nuit du 23 octobre 1962, avaient décidé à l'unanimité de presser le Secrétaire général de prendre une action immédiate à propos des propositions équilibrées ébauchées au cours de cette réunion. Lorsque cette décision a été instantanément transmise par le groupe des non alignés à U Thant, celui-ci, les yeux étincelants, déclarait : "J'ai maintenant l'appui qu'il me faut pour agir", et sans hésiter il commençait à rédiger ses appels en termes vigoureux qui finalement ont remporté l'acceptation des deux parties. On retrouvera ces faits dans les comptes rendus sténographiques du Conseil de sécurité de cette époque. Ainsi, la plus dangereuse de toutes les crises qui se soient produites depuis la seconde guerre mondiale a été résolue d'une façon qui a amené le président Kennedy à dire que : "Le monde a aujourd'hui une grande dette de reconnaissance envers U Thant." Je parle d'après mon expérience personnelle, car il se trouve que j'ai joué un rôle discret dans cet effort.

91. En tant que secrétaire général, U Thant s'est montré très préoccupé dès le tout début de la question de Chypre et a adopté une position ferme pour son règlement pacifique, de façon équilibrée et conformément aux principes de la Charte, pour le maintien de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de Chypre en un Etat unitaire. Mon gouvernement se souviendra toujours avec une profonde reconnaissance de son intérêt qui ne s'est jamais relâché et de ses grands efforts pour donner une solution équitable et pacifique à cette question.

92. U Thant a toujours attaché une très grande importance à l'aspect global des problèmes, et au début de sa carrière aux Nations Unies, avant de devenir secrétaire général, il avait dit à l'Assemblée générale :

"Ce dont le monde avait le plus grand besoin, c'était d'une organisation dont l'existence ne traduit pas une fantaisie utopique, mais la plus grande réalité internationale de toutes symbolisant le besoin collectif de l'humanité pour la paix et la survie, un besoin qui dépasse tous les intérêts nationaux ou idéologiques de tous les Etats Membres quels qu'ils soient."

A ce jour, cette préoccupation reste la plus importante des Nations Unies au Conseil de sécurité, car la raison d'être de l'Organisation, telle que nous la connaissons, ce n'est pas simplement d'adopter des résolutions, mais également de veiller à ce qu'elles soient appliquées comme il se doit.

93. Au cours de la décennie du mandat d'U Thant, un certain nombre de problèmes globaux prenaient des dimensions menaçantes qui dépassaient de beaucoup le cadre des problèmes internationaux ordinaires touchant des questions politiques ou idéologiques. U Thant s'est beaucoup préoccupé de ces nouveaux problèmes. Peu de temps avant de prendre sa retraite, il a laissé au monde un legs sous forme d'un avertissement. Son message était motivé par sa profonde inquiétude pour l'avenir du monde et se basait sur la

convergence des études scientifiques les plus avancées concernant les effets inévitables de la menace que représentaient les problèmes globaux qui s'aggravaient rapidement. Comme il l'avait déclaré dans son allocution à l'Institut de la science et de l'homme, en 1960, U Thant en était arrivé à la conclusion que :

“Les Membres des Nations Unies n'ont peut-être plus que dix ans pour faire passer leurs anciennes querelles au second plan et fonder une association globale afin de freiner la course aux armements, d'améliorer l'environnement de l'homme, de désamorcer l'explosion démographique et de donner l'élan nécessaire aux efforts du monde vers le progrès.”

94. Je suis heureux de noter que la profonde signification de ce message d'U Thant a été soulignée ce matin par les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune. La préoccupation principale exprimée par U Thant dans ce message était que le système permettant à la Terre de continuer à alimenter la vie s'épuisait rapidement et que les gouvernements nationaux, bien loin de relever le défi qui leur était ainsi lancé à tous par ce danger menaçant, ne faisaient qu'aggraver le problème.

95. La moitié du temps laissé par l'avertissement d'U Thant s'est déjà écoulée, et non seulement la situation mondiale n'a marqué aucune amélioration, mais la course aux armements continue sans trêve, a même pris un rythme accéléré, et aucun progrès important ne s'est fait sentir dans aucun des domaines évoqués par U Thant dans son message d'avertissement.

96. C'est aujourd'hui pour les Nations Unies un sujet de préoccupation. Il semble donc que le monument qui siérait le mieux à la mémoire d'U Thant est celui qui permettrait de traduire dans la réalité la sagesse profonde et éclairée de son avertissement en poursuivant les recherches sur les dangers éventuels et les perspectives d'avenir dans le but de réévaluer d'une façon radicale les tendances mondiales.

97. Certes, les Nations Unies sont l'instance la plus appropriée pour faire une étude poussée des tendances mondiales et des directions que nous devons suivre en vue de jeter les bases permettant de prendre des mesures urgentes et appropriées pour y remédier. Utilisées à bon escient, les Nations Unies peuvent en effet fournir un système d'alerte susceptible de mener vers une voie nouvelle qui écartera les désastres qui nous guettent.

98. C'était l'espoir le plus profond d'U Thant que de voir les Nations Unies jouer ce rôle essentiel dans les affaires de l'humanité. Les Membres des Nations Unies, nous l'espérons, donneront au Secrétaire général, Kurt Waldheim, tout l'appui et l'assistance nécessaires en vue de parvenir à ce but.

99. A cette occasion, nous devons à nouveau nous consacrer à la réalisation de cette œuvre insigne pour le progrès du monde. De cette façon, nous pourrions utilement et opportunément apporter un témoignage vibrant à la mémoire de ce grand homme dans l'histoire des Nations Unies et que nous n'oublierons jamais : U Thant, l'ami de toute l'humanité.

100. Le PRÉSIDENT : Je donne maintenant la parole à M. Peter Florin, représentant de la République

démocratique allemande, au nom du groupe des Etats socialistes d'Europe orientale.

101. M. FLORIN (République démocratique allemande) [*interprétation du russe*] : Le groupe des Etats socialistes d'Europe orientale partage le chagrin profond et général exprimé à l'occasion du décès du troisième secrétaire général des Nations Unies, U Thant, et exprime ses sincères condoléances.

102. La vie et l'action d'U Thant ont été intimement liées à l'Organisation des Nations Unies. Pendant 10 ans, U Thant a exercé les fonctions de secrétaire général des Nations Unies. Tout au long de cette période, l'Organisation a parcouru un chemin difficile et complexe et a connu des temps tourmentés. Il y avait dans l'Organisation des lacunes profondes. Toutefois, nous ne saurions dissocier ce que nous voyons à l'heure actuelle des réalisations et des succès de ces années.

103. En tant qu'homme d'Etat et en tant que diplomate, U Thant s'est complètement consacré à la cause du renforcement de la paix et de la sécurité, au règlement de questions controversées par la négociation, à la solution des problèmes urgents du désarmement, et particulièrement au progrès de la libération des peuples coloniaux et dépendants. Son nom et son œuvre sont associés à des documents historiques tels que la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [*résolution 1514 (XV)*], le Traité de Moscou sur l'interdiction d'essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [*résolution 2826 (XXVI)*], la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale [*résolution 2734 (XXV)*], la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies [*résolution 2625 (XXV)*].

104. U Thant a pris courageusement position contre l'agression, il cherchait à régler les conflits armés et à éteindre les dangereux foyers de tension. Il était un fidèle et sincère serviteur des nobles principes de la Charte des Nations Unies.

105. Les Etats socialistes d'Europe orientale ont toujours accordé une grande importance à l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument de maintien de la paix et de la sécurité et de développement de la coopération internationale. Dans son action, notre groupe ne cesse de s'inspirer des principes et des buts inscrits dans la Charte des Nations Unies et de les mettre en application.

106. U Thant a visité à maintes reprises les pays socialistes. Ses rencontres avec les dirigeants des Etats socialistes ont eu une influence heureuse sur l'action de l'Organisation des Nations Unies, car la politique pacifique et constructive de la communauté des Etats socialistes vise également à préserver l'intérêt d'autres peuples que les siens.

107. Depuis le moment où U Thant est devenu notre Secrétaire général très estimé, de grands changements se sont produits sur la scène internationale. La situation actuelle dans le monde se caractérise par

une tendance à la détente; les principes de coexistence pacifique et de coopération entre Etats deviennent enfin la règle dans les relations internationales; les conditions du maintien de la paix s'améliorent sensiblement, ainsi que celles d'une coopération internationale sur un pied d'égalité entre les Etats, et de ce fait les possibilités de réalisation des tâches essentielles de l'Organisation s'accroissent.

108. Réunis ici pour honorer la mémoire d'un grand homme d'Etat qui pendant de nombreuses années a dirigé l'Organisation des Nations Unies en tant que Secrétaire général, nous nous rappelons les mots qu'il a écrits dans l'introduction à son dernier rapport sur l'activité de l'Organisation :

“Toute ma foi, tous mes efforts ont tendu à faire davantage de l'Organisation un centre indispensable où les politiques suivies par les nations s'harmonisent en se plaçant au service de nos buts communs, et à faire qu'elle devienne un instrument de paix et de progrès de plus en plus efficace<sup>3</sup>.”

Par cette attitude, U Thant, éminent représentant du groupe des pays non alignés, s'est acquis le respect de la communauté internationale. Nous suivons ces paroles, pour que l'ONU devienne plus efficace grâce au respect scrupuleux de sa Charte afin que le processus de détente internationale soit irréversible et afin que soient pleinement appliqués les principes de la coexistence pacifique.

109. Vous savez tous qu'U Thant, après avoir quitté les Nations Unies, s'est consacré à ses mémoires sur la période pendant laquelle il a assumé les fonctions de secrétaire général des Nations Unies. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt la publication de ces mémoires. Ils seront en réalité le patrimoine des Nations Unies et donneront, sans nul doute, matière à réflexion.

110. U Thant était un homme modeste aux grands idéaux, pour la réalisation desquels il a donné ses forces et sa vie. Ses idéaux vivent encore dans notre organisation. Gardons en notre mémoire les paroles du disparu sur lesquelles je me permettrai de terminer cette intervention. Voici ce qu'il a déclaré :

“Pendant mon mandat de Secrétaire général je n'ai cessé de travailler à la paix, à la justice et au progrès. Quel que soit le sort que me réserve l'avenir, je continuerai d'y travailler<sup>4</sup>.”

111. Le PRÉSIDENT : Je donne maintenant la parole à M. Raoul Siclait, représentant d'Haïti, au nom du groupe des Etats d'Amérique latine.

112. M. SICLAIT (Haïti) : De nombreux orateurs ont déjà pris la parole à l'occasion du décès, survenu le 25 novembre de cette année, d'U Thant, troisième secrétaire général des Nations Unies, pour rendre un hommage à l'illustre disparu.

113. Comme tous les autres groupes régionaux, le groupe latino-américain, que j'ai l'honneur de présider actuellement, a perdu un grand ami et entend ainsi participer aujourd'hui à cette manifestation dédiée à la mémoire d'U Thant. En cette douloureuse circonstance, je prie tout d'abord sa famille de bien vouloir agréer les sincères condoléances du groupe.

114. U Thant est né le 22 janvier 1909 à Pantanaw, ville située à 50 milles de Rangoon, capitale de la Birmanie. Il a fait ses études dans sa ville natale et à

Rangoon; sa carrière a commencé dans l'enseignement, où il était professeur d'histoire à l'Université de Rangoon, et ensuite dans le journalisme jusqu'à l'époque où son pays est devenu indépendant. Il a laissé l'enseignement en 1948 et a occupé par la suite différents postes de cabinet. En 1957, il était nommé ambassadeur, représentant permanent de la Birmanie auprès de l'Organisation des Nations Unies.

115. Au cours de sa carrière, U Thant s'est fait remarquer par un sens d'humanisme pénétrant. Sa grande connaissance de l'histoire lui a permis d'analyser et d'approfondir les faits et les causes et de se pencher avec conscience sur les problèmes soumis à son attention toujours active. Il croyait à des principes solides de justice et d'équité; et fortement imprégné des enseignements de la foi bouddhique, il pratiquait l'amour du genre humain.

116. Aussi, quand en 1961 il a succédé au secrétaire général Dag Hammarskjöld, tombé face au devoir et dont la mort tragique a été un choc pour tous, U Thant, toujours fidèle aux principes auxquels se consacraient toutes les puissances de son être, soit dans l'enseignement, soit dans les différentes fonctions dont il était chargé, a déployé des efforts inlassables pour ramener la paix dans un monde troublé. Ce sens d'équité et de justice dont il faisait la règle d'or de son existence, au cours de son mandat de secrétaire général de l'Organisation, l'a placé au-dessus des blocs antagonistes. Il était dans le plein sens du terme, par sa rectitude, par son impartialité proverbiale, le vrai modèle du fonctionnaire international. Voué par conviction et par un penchant naturel à la cause de la paix, U Thant, par de fructueuses démarches, a pu contribuer à une certaine stabilité au Congo, actuellement le Zaïre, lors de la sécession du Katanga. Il a aussi usé de ce même dynamisme dans d'autres circonstances encore plus cruciales où des puissances atomiques menaçaient de s'affronter.

117. Le groupe latino-américain conservera toujours un profond souvenir de cet homme qui, par sa modestie, son désintéressement, sa sérénité, son amabilité et la chaleur qui se dégageait de sa personne, s'imposait à l'attention et au respect de la communauté internationale. Son esprit de tolérance envers les uns et les autres, sans exclure son sens de la justice et du devoir bien accompli, lui attirait l'admiration de ses collaborateurs et de tous ceux qui avaient le privilège de l'approcher. Ses efforts en vue de promouvoir le concept de l'universalité de la représentation des Etats au sein de l'Organisation, sa contribution à la détente, ses multiples démarches quant à l'assistance aux pays frappés de catastrophes naturelles, sont autant de faits qui n'auront cessé de marquer la forte personnalité de ce grand idéaliste qu'était U Thant, qui a toujours travaillé pour la cause de la paix. Sa grande clairvoyance l'aidait à percevoir mieux que quiconque le processus évolutif du monde d'aujourd'hui.

118. U Thant a toujours souhaité le bonheur des hommes. Aussi a-t-il toujours œuvré pour la réduction du fossé entre les nantis et les déshérités. Ses lumineux rapports au Conseil économique et social en sont la preuve irréfutable.

119. Le groupe latino-américain, par mon intermédiaire, salue la mémoire de ce grand citoyen du monde et renouvelle à la famille du grand disparu, au peuple et au Gouvernement birman, les sentiments de son

profond regret. U Thant a achevé sa journée et son sommeil est bien celui du juste.

120. Le PRÉSIDENT : Je donne maintenant la parole à M. Eugenio Plaja, représentant de l'Italie, au nom du groupe des Etats d'Europe occidentale et d'autres Etats.

121. M. PLAJA (Italie) [*interprétation de l'anglais*] : C'est avec une profonde émotion que je prends la parole aujourd'hui, au nom du groupe des Etats de l'Europe occidentale et d'autres Etats, pour rendre un hommage sincère et vibrant à la mémoire d'U Thant, ancien secrétaire général des Nations Unies, d'autant plus — si je puis ajouter une note personnelle — que j'ai eu le grand privilège de faire sa connaissance avant même qu'il ait été choisi pour être à la tête du Secrétariat des Nations Unies, alors qu'il était le représentant permanent de son pays aux Nations Unies. C'est alors que j'ai appris à apprécier sa sagesse, son habileté et sa discrétion, lesquelles étaient accompagnées de ces qualités d'humanité, de culture et d'éclectisme universel si caractéristiques d'un monde oriental, d'une civilisation orientale, dont il était l'expression fidèle.

122. La nouvelle de sa mort nous a plongés dans une douleur et un chagrin profonds. Nous savions qu'il était malade, mais nous n'étions absolument pas préparés à sa mort, que nous ressentons comme une grande perte. Nous partageons l'affliction de sa famille, à qui nous transmettons nos condoléances les plus profondes.

123. Il n'est pas facile, en quelques mots, de décrire les rares qualités, tant humaines que politiques, la personnalité et les qualités d'homme d'Etat d'U Thant. Avec sa mort, non seulement notre Organisation, mais toute la famille des nations a perdu un de ses fils les plus brillants, un grand homme qui a consacré sa vie entière à la cause de la paix et qui, plus particulièrement pendant les 10 années où il a occupé son poste élevé, n'a épargné aucun effort pour contribuer au commencement du processus de détente qui, en dépit des difficultés qui subsistent dans certaines régions du monde, se déroule aujourd'hui sous nos yeux.

124. Sa personnalité peut être mesurée en fonction des difficultés auxquelles il a dû faire face dès le tout début de son mandat. C'était une période de crises et de tensions graves, parfois dramatiques. C'était une période où les problèmes de la décolonisation étaient au premier plan de la scène internationale. Je ne m'étendrai pas sur ces difficultés, car elles ont été décrites en détail par les personnalités qui m'ont précédé pour rendre hommage à la mémoire d'U Thant. Ce que je veux souligner ici, c'est que les répercussions de ces crises, de ces tensions et de ces problèmes menaçaient l'avenir de notre organisation.

125. C'est en grande partie grâce à ses efforts infatigables, son sens de l'avenir et son habileté diplomatique, grâce à son sens du devoir et à son dévouement envers les nobles idéaux de la Charte, qu'il lui a été possible de suivre une voie qui lui a gagné la confiance et l'appui de tous les Membres des Nations Unies et de confirmer leur foi dans notre organisation en tant que tribune où toutes les vues différentes, politiques et économiques de la communauté internationale trouvent un terrain commun dans la recherche de solu-

tions pacifiques, grâce à la compréhension mutuelle et au compromis.

126. Il serait impossible ici de passer en revue tout ce qu'a réalisé U Thant pendant son mandat de secrétaire général des Nations Unies. En plus de sa contribution au règlement des problèmes politiques du monde que je viens de mentionner, je veux rappeler que, pendant son mandat, notre organisation s'est de mieux en mieux rendu compte de l'importance de son propre rôle pour définir et rechercher les solutions aux problèmes économiques et sociaux et aux problèmes des droits de l'homme. U Thant a perçu cette évolution, qui correspondait aux sentiments qui étaient les siens en tant qu'être humain, même avant ceux d'homme d'Etat, et il l'a encouragée, car il comprenait l'importance que cela revêtait pour une si grande partie de l'humanité souffrante.

127. Le nom d'U Thant est donc devenu un symbole des idéaux de justice, de fraternité et de coopération internationale, au développement desquels il a apporté une grande contribution. Son nom est lié au processus historique grâce auquel des contacts persévérants et constructifs entre les nations ont ouvert la voie à la coexistence internationale et amélioré les conditions de vie des moins privilégiés. Il est toujours resté fidèle au concept des Nations Unies en tant que centre où toutes les idées trouvent leur place dans l'harmonie et la coopération, pour l'avènement d'une société meilleure et plus juste. Il restera donc l'une des figures de proue de notre organisation — en fait, de notre temps — et mérite la reconnaissance de tous les pays et de tous les peuples.

128. Par sa pensée et par son action pendant sa vie — et particulièrement pendant son mandat en tant que fonctionnaire international le plus élevé — U Thant nous a laissé un grand message spirituel. Il dépend de nous que nous entendions ce message et que nous traduisions dans une réalité vivante les idéaux de paix et de coopération internationale auxquels il a consacré sa vie. Je sais très bien que cela n'est pas facile, compte tenu de la quantité et de l'importance des problèmes qui se posent encore à nous dans les domaines politique, économique et social. D'autre part, je suis convaincu que ce n'est qu'en poursuivant les idéaux auxquels il croyait que nous surmonterons les difficultés qui nous attendent et je ne peux pas imaginer une façon plus noble et plus appropriée de rendre hommage à la mémoire d'U Thant qu'en nous engageant à entendre son message.

129. Le PRÉSIDENT : Je donne la parole à M. Driss Slaoui, représentant du Maroc, qui parlera au nom du groupe des Etats arabes.

130. M. SLAOUI (Maroc) [*interprétation de l'arabe*] : Ce matin, au moment où les Nations Unies et tous ceux qui sont assemblés dans cette salle rendent un dernier hommage, ému et respectueux, à U Thant, ce grand homme d'Etat qui vient de nous quitter, j'ai l'honneur, au nom du groupe des Etats arabes, au nom de Sa Majesté le roi Hassan II et du peuple marocain, de vous adresser, à vous-même, Monsieur le Président, au Secrétaire général et à la communauté internationale, nos condoléances sincères et nos sentiments de douloureuse sympathie, car la perte de ce grand homme est un grand malheur qui nous frappe tous.

131. En perdant U Thant, nous-mêmes et la communauté internationale dans son ensemble avons perdu l'un des plus grands hommes qui ait été, la fine fleur de la diplomatie, l'un des meilleurs hommes d'Etat que nous ayons jamais connus et, par-dessus tout, un grand homme, généreux, un esprit large, qui incarnait les plus nobles idéaux de l'humanité.

132. Oui, une fatalité inexorable s'abat sur nous. U Thant s'est éteint et voilà que nous nous recueillons aujourd'hui devant sa dépouille. Nous passons en revue ce qu'il a accompli, et évoquons son intégrité, sa loyauté, ses prises de position courageuses. Nous nous inspirons de sa sagesse et de sa clairvoyance ainsi que de sa sagacité et nous suivons l'exemple de son expérience. Le monde entier a connu U Thant, pendant les années 60, en tant que combattant infatigable luttant pour le bien de la communauté mondiale et de l'humanité tout entière.

133. Nous nous en souvenons encore lorsqu'il guidait nos pas, animé d'une foi inébranlable dans la bonté de l'homme, confiant que la sagesse et la raison finiraient toujours par l'emporter sur toute autre considération.

134. Il a tenu la barre des Nations Unies alors que l'horizon était lourd, sombre, chargé de problèmes. Il a pu nous acheminer vers de nouvelles régions lumineuses et porteuses d'espoir. A l'époque, les Nations Unies, enfantées dans la douleur, traversaient une crise grave qui avait éclaté vers les années 60, provoquée par la guerre froide entre l'Est et l'Ouest et par la course aux armements. Aujourd'hui, cependant, une lueur d'espérance pointe à l'horizon grâce à la détente dans les relations internationales.

135. U Thant était encore là au moment où le tiers monde s'est éveillé et où le monde entier a pris conscience de l'importance et du poids de ce tiers monde et de la nécessité de lui permettre de jouer le rôle qui lui revient dans le concert des nations. U Thant, fils fidèle du tiers monde, en a été aussi le meilleur guide.

136. Quant à la nation arabe, elle adresse un hommage reconnaissant à ce grand disparu qui a pris des positions courageuses pendant les heures les plus sombres afin de défendre le droit, la justice et l'équité, de faire observer vaillamment la Charte des Nations Unies, notamment après l'agression de 1967. Nous nous souvenons encore de ses efforts sincères et inlassables pour trouver une solution pacifique à la crise du Moyen-Orient. Son attitude courageuse en ce qui concerne le problème du Viet Nam pendant l'escalade de la guerre dans cette région nous donne encore un exemple éloquent de sa sincérité, de son attitude désintéressée et de son souci de faire entendre la voix de la conscience mondiale. Son attitude réaliste et décisive sur d'autres problèmes internationaux nous donne aussi la mesure de son génie, de sa loyauté, de son intégrité et de sa sagesse.

137. Telles furent quelques-uns des mérites d'U Thant. Maintenant que nous nous recueillons avec respect devant sa dépouille, nous rendons hommage également à la grande œuvre qu'il a accomplie. Que son âme repose en paix. Nous adressons nos sincères condoléances à la Birmanie. Nous espérons que sa famille éprouvée retrouvera la paix.

138. Le PRÉSIDENT : Je donne maintenant la parole à M. W. Tapley Bennett Jr, des Etats-Unis d'Amérique, en sa qualité de représentant du pays hôte.

139. M. BENNETT (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Nous sommes réunis ici aujourd'hui dans la peine pour rendre hommage à la mémoire d'un grand homme. L'ambassadeur Scali regrette vivement d'avoir été retenu dans le centre des Etats-Unis par une tempête de neige; ne disposant d'aucun moyen de transport pour regagner New York, il se trouve dans l'impossibilité de prendre la parole à cette tribune.

140. Pour ma part, j'ai connu personnellement le secrétaire général U Thant pendant plusieurs années; j'ai pu bénéficier de sa capacité et de ses sages conseils; j'ai appartenu comme lui au comité constitué pour rendre hommage à Ralph Bunche. J'estime, par conséquent, que c'est véritablement un privilège pour moi que de pouvoir prendre la parole aujourd'hui au nom du pays hôte.

141. U Thant a été secrétaire général plus longtemps que quiconque. Pendant son mandat, il a conduit l'ONU à travers de grandes difficultés, à une époque de changements profonds sur la scène internationale et dans notre organisation même.

142. A l'époque de sa création, l'Organisation des Nations Unies était essentiellement une association des vainqueurs de la seconde guerre mondiale. C'est aujourd'hui une assemblée presque universelle de nations libres et indépendantes, représentant pratiquement tous les peuples du monde. U Thant lui-même a beaucoup fait pour symboliser ce changement. Davantage encore, il a réussi pendant son long mandat de secrétaire général à assurer la cohésion de l'Organisation à travers certaines de ses crises les plus graves, sous des pressions que ses fondateurs n'auraient jamais pu imaginer.

143. Aujourd'hui comme alors, les nations sont fortement tentées de sacrifier le prestige et l'autorité de l'Organisation à des avantages passagers et à des victoires de propagande. J'imagine que presque tous les gouvernements des Etats Membres ont éprouvé ce genre de tentation à un moment ou à un autre. Mais y succomber, c'est porter atteinte cependant aux intérêts véritables de toutes les nations, grandes ou petites, qui ne peuvent que gagner à avoir une Organisation des Nations Unies forte et vigoureuse.

144. U Thant a bien vu le besoin fondamental de protéger cette institution et de préserver sa Charte. Il a bien compris que si les Nations Unies se muiaient en un instrument de factions, que celles-ci représentent la majorité ou non, elles perdraient inévitablement l'appui des assez nombreux autres Membres.

145. U Thant n'a jamais accepté pour lui-même ou pour les Nations Unies un rôle passif ou neutre, même sur les questions les plus controversées. Au contraire, à sa façon caractéristique, sereine et toujours simple, avec son calme et sa modestie coutumiers, U Thant a agi personnellement et avec l'autorité que lui conféraient ses hautes fonctions, en tant que force puissante de paix et de réconciliation. Ne suivant que les impératifs de sa conscience et les intérêts des Nations Unies tels qu'il les voyait, il a tenté à maintes et maintes reprises d'influencer les gouverne-

ments des Etats Membres pour qu'ils se dirigent vers la voie de la paix et de la justice.

146. U Thant alliait à un degré unique la pénétration morale, claire et vigoureuse d'un grand maître, à la modération et à la souplesse d'un grand homme d'Etat. Il était animé d'une harmonie intérieure et d'une conviction inébranlable. Toutes ces qualités s'imposaient à un moment où de fortes passions se déchaînaient dans le monde et où de nouvelles forces prenaient naissance dans l'histoire.

147. Le succès remporté par les efforts d'U Thant se manifeste dans ce qu'il nous a légué une Organisation mondiale toujours bien vivante, qui travaille dans le cadre d'une Charte qui demeure efficace. Dans les années à venir, nous aurons grand besoin d'hommes comme lui pour préserver et renforcer l'héritage qu'il nous a laissé.

148. Le PRÉSIDENT : Le dernier orateur inscrit sur ma liste est U Lwin, représentant de la Birmanie, à qui je donne la parole.

149. U LWIN (Birmanie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, le monde est en deuil à la suite du décès d'U Thant, ancien secrétaire général des Nations Unies, survenu le 25 novembre 1974. Les éloges funèbres et les hommages rendus par les dirigeants mondiaux, de même que par les gens du peuple, ne cessent d'affluer. Mais il convenait que cette cérémonie particulière à la mémoire d'U Thant se déroulât à l'Assemblée générale, sous votre présidence, car U Thant était l'un des fils les plus distingués et les plus illustres non seulement de la Birmanie, mais de l'Asie et du monde en voie de développement. Mais, le fait le plus marquant est, qu'en dernière analyse, il était un fils du monde entier.

150. Le dévouement et le désintéressement avec lesquels U Thant a servi l'humanité en sa qualité de secrétaire général des Nations Unies lui ont acquis l'admiration universelle. Son dévouement aux idéaux et aux principes de la Charte des Nations Unies et à la cause de la paix restera gravé dans la mémoire de chacun de nous. Les 10 ans au cours desquels il a occupé le poste de secrétaire général ont, à juste titre, été qualifiés d'années les plus tumultueuses de l'histoire des Nations Unies. Ces années ont vu l'émergence de l'Afrique, la rivalité et l'affrontement des grandes puissances, en d'autres termes, les années de la guerre froide, la poursuite de l'objectif du désarmement global en tant que moyen pouvant sauver l'humanité, la prise de conscience de l'urgence et de la nécessité d'un progrès économique et social du monde en voie de développement, la tragédie de la guerre du Viet Nam et la succession d'événements qui menèrent au conflit du Moyen-Orient, pour ne citer que quelques-uns des problèmes complexes et insurmontables auxquels la communauté mondiale se trouvait confrontée. Ces événements et ces transformations sont d'une importance historique sans pareille, dont les répercussions continuent d'ébranler le monde d'aujourd'hui.

151. Au cours de toutes ces années tumultueuses, U Thant était à la barre de notre organisation faisant preuve de son calme habituel, ne manifestant aucune crainte ni fièvre, et, dans l'accomplissement de cette tâche quasiment impossible, il s'est acquis l'admiration et le respect de tous. Le monde entier reconnaît ses

réalisations et l'Organisation mondiale rend aujourd'hui à son plus noble fils l'hommage qui lui est dû.

152. Ayant servi les Nations Unies pendant 10 longues années, en qualité de secrétaire général, U Thant s'était identifié à l'Organisation elle-même. A cet égard, dans l'allocution prononcée le 26 novembre devant cette assemblée, un représentant déclarait :

“La figure d'U Thant était devenue si familière dans cette maison et elle s'était tellement identifiée à l'Organisation des Nations Unies que, même après sa retraite et son départ, elle semblait toujours présente parmi nous avec son sourire si plein d'humanité portant la marque de la grandeur dans l'humilité.” [2298<sup>e</sup> séance, par. 3].

153. La justesse de ces paroles est confirmée par le fait que, lorsqu'il est décédé, sa dépouille mortelle a été exposée aux Nations Unies, conformément au vœu qu'il avait exprimé. Mon pays sera à jamais reconnaissant pour cet honneur qui lui a été rendu.

154. Je manquerais à mon devoir si, en tant que compatriote et successeur d'U Thant comme représentant permanent de la Birmanie auprès des Nations Unies, je ne lui rendais pas un hommage personnel pour ses qualités et son humanité.

155. Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous exprimer, au nom du peuple et du Gouvernement de la République socialiste de l'Union birmane, notre reconnaissance profonde et nos remerciements, de même qu'au Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, et aux anciens présidents de l'Assemblée générale, M. Carlos P. Romulo, ministre des affaires étrangères des Philippines, Mme Angie Brooks-Randolph, ambassadeur itinérant du Libéria, M. Leopoldo Benites, représentant permanent de l'Equateur, ainsi qu'à tous les présidents des groupes régionaux, aux membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, aux membres du groupe des Etats arabes, à M. Tapley Bennett, du pays hôte, et à tous les Etats Membres, pour l'hommage émouvant qu'ils ont rendu à U Thant.

156. Je puis vous assurer que vos condoléances seront transmises à la famille en deuil et à mon gouvernement.

157. De nombreux orateurs, à l'Assemblée, et beaucoup de personnes de par le monde ont prié pour que l'âme d'U Thant repose en paix. De même, en tant que bouddhiste comme U Thant, qui était un fervent pratiquant, je demande à l'Assemblée et aux peuples du monde entier de se joindre à moi dans leurs prières pour qu'U Thant puisse parvenir au Nirvana.

158. Le PRÉSIDENT : Je voudrais maintenant informer l'Assemblée générale qu'U Thant sera inhumé jeudi prochain dans son pays natal, la Birmanie. Cette séance consacrée à l'hommage solennel à la mémoire d'U Thant est ainsi achevée.

*La séance est levée à 13 h 30.*

#### NOTES

<sup>1</sup> Voir *Portfolio for Peace* (United Nations publications, Sales n° E. 70-1.24).

<sup>2</sup> Communiqué de presse SG/SM/1531, 16 septembre 1971.

<sup>3</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Supplément n° 1A (A/3401/Add.1) par. 151.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, par. 152.